MO 1 - 29 AVRIL 2020



# LE ZÈBRE CONFINÉ

ACTOAUTÉS NOMÉRIQUES FOUQUIÈROISES



Fouquières Le dynamisme en n

Durant cette période délicate, nous vous proposons de retrouver tous les vendredis une édition numérique de votre magazine du "Zèbre" sur notre site internet ainsi que sur notre page Facebook. L'occasion de vous donner toutes les informations actuelles importantes mais aussi de vous relater les faits non publiés de la fin d'année 2019.



Depuis le début du confinement, une permanence téléphonique est effectuée en Mairie comme suit:

Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.

Pour joindre la Mairie: 03.21.77.37.47

## INSCRIPTIONS DES ENFANTS EN CP

Les inscriptions des enfants en CP pour la rentrée de septembre 2020 débutent ce lundi 27 avril. Voici la marche à suivre. Pour toute question appelez en Mairie.

#### Si vous disposez d'internet à la maison :

Téléchargez la fiche de renseignements sur le site de la commune : www.fouquieres.fr (Rubriques : Actualités / École ou Famille / Les écoles).

Cette fiche sera à remplir et à accompagner des justificatifs suivants : Livret de famille - pages vaccination du carnet de santé - justificatif de domicile de moins de 3 mois. Ainsi que le jugement complet pour les parents divorcés ou séparés.

Et à retourner à l'adresse suivante : ecoles@fouquieres.fr

Concernant les demandes de dérogation, le formulaire est aussi mis en ligne sur le site et doit être transmis en compagnie des justificatifs demandés à l'adresse suivante : secretariat@fouquieres.fr

#### Si vous ne disposez pas d'internet à la maison :

La fiche de renseignements et le cas échéant la demande de dérogation seront à demander par téléphone à la mairie. Les documents seront portés directement à votre domicile.

Les documents remplis, accompagnés des justificatifs nécessaires, devront être déposés en retour dans la boîte aux lettres située sur le côté droit de la mairie.

# "Patiner à Fouquières": une saison 4 sous le sceau de la nouveauté

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la patinoire synthétique a procuré cris de joie et fous rires sur la place de la Mairie. Mais cette nouvelle édition a aussi été marquée par de nombreuses nouveautés qui ont beaucoup plu aux nombreux visiteurs.

Parmi les nouveautés, l'inauguration officielle, le jour même de l'installation a connu un franc succès, tout comme l'installation d'une piste de luge gonflable le premier week - end qui a permis aux plus petits comme aux grands de bien s'amuser. C'est ensuite un manège enfantin qui s'est installé aux côtés de la patinoire et qui a permis à tous les enfants de profiter des festivités.

Côté patinoire, la soirée "années 80" organisée pour la toute première fois s'est déroulée de manière très chaleureuse et décontractée. Du nouveau aussi avec 4 chalets, acquis par la Municipalité, et toujours animés par les associations fouquièroises. Merci à la Municipalité et au Comité des Fêtes pour l'organisation de cette 4ème édition... Et vivement décembre 2020 pour la saison 5!





# ACCÈS AU CIMETIÈRE : CE QUE DIT LA LOI!

En raison de l'état d'urgence sanitaire, qui touche notre pays et qui a été prolongé jusqu'au 11 mai prochain, l'accès au cimetière est soumis aux conditions édictées par le gouvernement.

- Les cimetières restent ouverts afin de procéder aux inhumations (maximum de 20 personnes tolérées).
- Les cimetières sont accessibles aux personnes qui résident à moins d'un kilomètre, munies d'une attestation de déplacement remplie au motif de "déplacement bref...".
- L'accès aux cimetières est théoriquement interdit en dehors des cas évoqués ci dessus. En cas de contrôle de la Police Nationale, tout contrevenant s'expose à une amende de 135 euros.



Veuillez prévoir de venir avec votre récipient d'eau si vous souhaitez arroser des fleurs. Par sécurité, les brocs ont été retirés et le robinet coupé.

DANS TOUS LES CAS, LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES EST OBLIGATOIRE!

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

À compter du 28 avril 2020, en raison du Covid - 19, La Poste sera ouverte comme suit : Les mardi - mercredi - jeudi - vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

La Poste sera également ouverte 1 samedi sur 2 à compter du 9 mai.



Toute l'actu de la commune sur : www.fouquieres.fr